

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: - (2023)
Heft: 4

Artikel: LUX 23
Autor: Tüscher, Mathias
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1055279>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ci-contre : Des flyers et annonces diffusées dans les communes ont annoncé la tenue de l'exercice.
Toutes les photos © Div ter 1.

Division territoriale 1

LUX 23

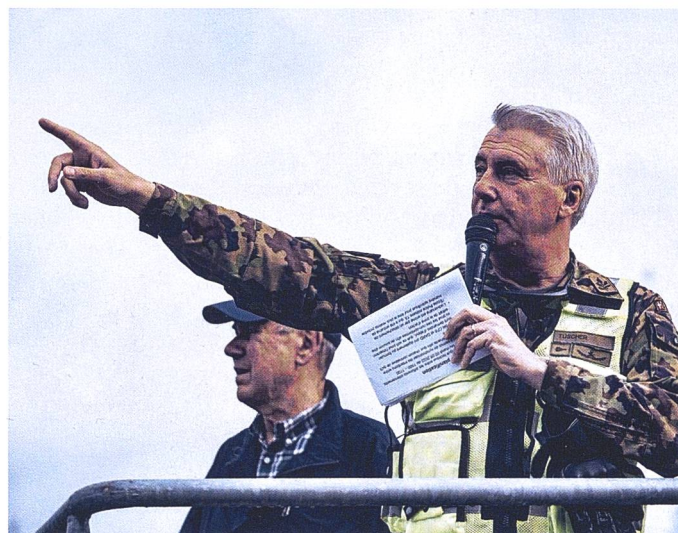
Divisionnaire Mathias Tüscher

Commandant, division territoriale 1

Des milices séparatistes venues d'Elbonie, une région fictive d'Europe, menacent la Suisse. L'adversaire renforce peu à peu ses capacités conventionnelles, provoque des débordements et menace les infrastructures critiques sur notre territoire. Il utilisera tout le spectre des actions hybrides à sa disposition, allant des opérations cyber et informationnelles, à la militarisation des flux de réfugiés pour saper la crédibilité de la Confédération avant une possible guerre de haute intensité. Pour faire face à ces menaces, l'armée suisse est mobilisée dans tout le pays et particulièrement dans les cantons de Genève, Vaud, Neuchâtel et Berne.

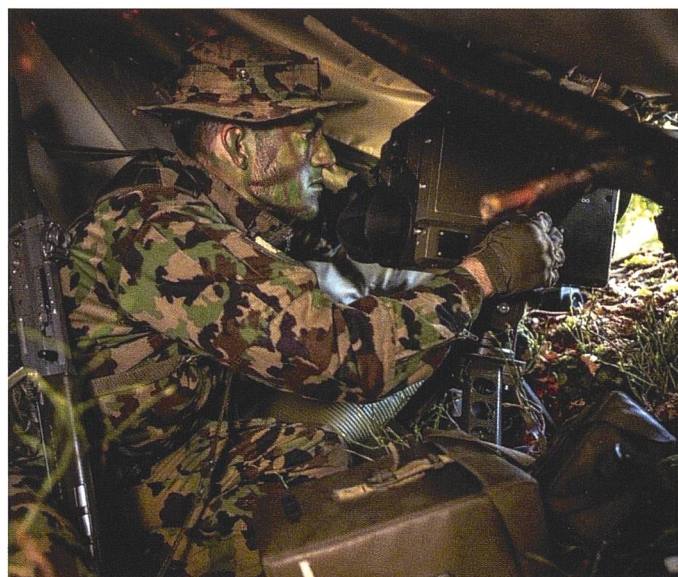
Le scénario de l'exercice LUX 23 qui s'est déroulé du 1^{er} au 9 mai dernier a entraîné la division territoriale 1 dans le cadre d'un engagement subsidiaire de sûreté et de préparatifs d'une opération de défense. Cette situation fictive trouve bien évidemment un certain écho dans l'histoire récente des conflits en Europe et dans le monde. Les noms de couverture choisis pour donner corps à l'adversaire n'ont néanmoins que peu d'importance. Il s'agit surtout de proposer aux soldats et aux cadres engagés une image crédible de la menace, afin de stimuler et d'entraîner les comportements adéquats de la troupe et les réflexions des états-majors.

Les objectifs de LUX 23 définis par la conduite de l'armée étaient multiples, les enseignements tirés l'ont été tout autant. Il s'agissait premièrement de vérifier la coordination des prestations de la division territoriale 1 au profit des partenaires civils du Réseau national de sécurité. Appuyer les forces de l'ordre, notre armée savait déjà le faire; c'était d'ailleurs son effort principal depuis la fin de la guerre froide. L'exercice LUX 23 l'a néanmoins exercé à grande échelle et sur un large territoire. Fédéralisme oblige, l'appui simultané de plusieurs cantons et offices fédéraux nous a imposé de trouver des solutions adaptées et sur mesure pour chaque partenaire et a ainsi entraîné la coordination entre états-majors civils et militaires.



Le commandant de division à la journée de présentation VIP le 6 mai 2023 au Day.

Ci-dessous : Engagement des formations d'exploration du bat expl 4.



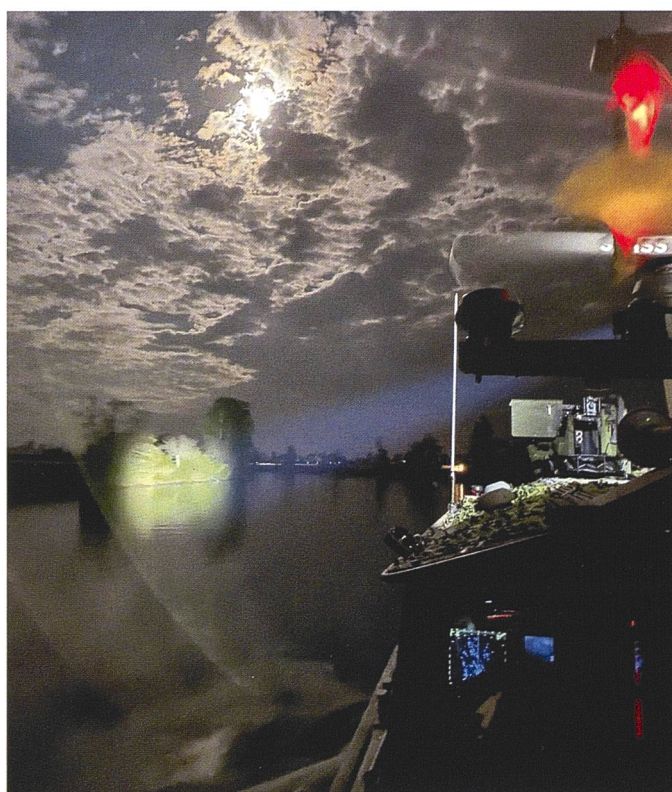
A cet effet, la division a engagé le bataillon d'infanterie de montagne 7 et le bataillon de carabiniers 14, renforcé par la compagnie de canots à moteur 10, pour la protection d'infrastructures critiques tels que l'aéroport international de Genève et la raffinerie de Cressier, en collaboration avec les polices cantonales. Des moyens conséquents ont également été attribués à l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières pour le contrôle des points de passages frontaliers. Le groupe d'engins légers DCA 7 a quant à lui, et c'est nouveau, testé la protection d'infrastructures critiques en simulant les futurs moyens de défense sol-air de l'armée.

Ces engagements, souvent avec munition de combat, ont été particulièrement exigeants pour la troupe. Ils nous ont rappelé que la capacité à durer, pierre angulaire de tout engagement, ne s'improvise pas. Les effectifs aujourd'hui disponibles dans nos corps de troupe ne permettent pas toujours d'assurer toutes les missions assignées par les polices dans la durée. Nous devons admettre que nous n'aurons jamais les effectifs prévus sur le papier. Une meilleure gestion de la roue des services par les cadres subalternes doit donc être un effort principal dans l'instruction ces prochaines années. Des exercices de longue durée sont nécessaires pour y parvenir.

De plus, les appuis aux forces de l'ordre nécessitent une souplesse de tous les instants de la part des commandants. Une même compagnie peut du jour au lendemain passer d'un dispositif de sûreté statique autour d'une infrastructure critique à une intervention dynamique en collaboration avec des forces spéciales ou à une opération de sauvetage. Sauver, aider, protéger et combattre peuvent avoir lieu simultanément dans les mêmes espaces. Cela demande un travail d'une grande finesse à tous les échelons pour générer en permanence des réserves et pour garantir des préparatifs à l'engagement sur un large spectre. Cela exige du soldat la capacité de monter rapidement vers la violence ou au contraire de maîtriser le recours au dialogue. L'espace terrestre est celui de la réversibilité et de la simultanéité des modes d'action.

Deuxièmement, LUX 23 devait vérifier la coordination et l'intégration des prestations des partenaires militaires en faveur de la division territoriale 1. L'attribution des groupes d'engins légers DCA 7 et de transport aérien 3, et de l'Ecole de recrues du génie à la division territoriale 1 durant LUX 23 a par exemple permis d'entraîner le franchissement de cours d'eau le plus complexe depuis 1986 avec la prise d'une tête de pont aérotransportée par hélicoptère et la protection des axes de marche par les moyens de défense sol-air.

Cette collaboration entre armes et spécialistes a également pu être entraînée par la mise en place d'un réseau de transmission avec, entre autres, le bataillon d'état-major



Ci-contre : sécurité de la raffinerie de Cressier. Collaboration entre les partenaires du Réseau national de sécurité (RNS).
En bas : Engagement d'un canot patrouilleur sur la Thielle.
Photos © Lt col Ph. Montandon, div ter 1.



et le bataillon d'ondes dirigées 32. La complexité de ce réseau nécessaire à la conduite de l'ensemble des troupes engagées sur le secteur de la division a mis en exergue certaines limites des systèmes modernes. Un travail de simplification pour les rendre compatibles avec la milice est indispensable pour gagner en résilience et en redondance.

La maîtrise de ces manœuvres interarmes est une condition *sine qua non* au bon déroulement des opérations de défense. Elle ne se limite néanmoins pas aux seules troupes helvétiques. Face à un adversaire asymétrique et hybride, le succès passe par une collaboration transfrontalière. L'accueil de détachements français des spécialistes NBC du 2^e régiment de dragons et des démineurs du 17^e régiment des dragons parachutistes a permis d'échanger des savoir-faire et d'augmenter l'interopérabilité de notre armée.

Finalement, LUX 23 devait vérifier certaines bases pour le développement de la conception ZIELBILD 2030+. Il s'agissait principalement de tester l'engagement de l'armée avec des forces légères. A cet effet, nous avons créé une formation légère *ad hoc* à partir du bataillon d'exploration 4 subordonné pour l'occasion à la division territoriale 1. Les résultats de ces tests sont prometteurs et mettent en valeur l'importance de disposer de senseurs répartis sur l'ensemble du territoire et non pas seulement dans les zones d'efforts principaux. Dans le développement de ces capacités, nous avons constaté que

les états-majors cantonaux de liaison territoriaux doivent jouer un rôle toujours plus grand en tant que plateforme d'échange d'informations entre armée et forces de l'ordre.

LUX 23 a permis d'entraîner une large palette de tâches, en dessous du seuil de la guerre, dans la phase de stabilisation précédant la haute intensité. Cette phase est celle où l'on peut encore éviter la haute intensité si les outils de la dissuasion et la collaboration avec les autorités civiles fonctionnent correctement. C'est aussi la phase permettant d'assurer les conditions les plus favorables possibles aux combats conventionnels à venir parce que c'est celle des préparatifs au combat.

L'indispensable retour de la capacité de défense n'est pas qu'une affaire de drones, d'artillerie ou de forces aériennes. Il convient de donner une attention toute particulière à l'entraînement des tâches de l'armée dans les phases de tensions, encore asymétriques, préluant à l'opération de défense proprement dite. Cette phase de montée en puissance aura vraisemblablement lieu dans un cadre encore subsidiaire, avec les conséquences attendues sur les missions de l'armée. Nous devons donc entraîner toutes les collaborations qui facilitent le travail entre partenaires et permettent aux formations lourdes d'effectuer leurs préparatifs au combat dans les meilleures conditions. C'était justement l'effort principal de l'exercice LUX 23.

En résumé, LUX 23 a confirmé :

- Les capacités remarquables d'adaptation de notre armée de milice et de ses cadres, confrontés à des défis peu souvent exercés lors de nos services annuels.
- La nécessité absolue de collaborer régulièrement avec nos partenaires du Réseau national de sécurité et d'armées amies.
- Que les bases doctrinales pour l'avenir des Forces terrestres à l'horizon 2030 vont nous permettre entre autres de développer les forces d'engagement légères, dont le Pays a besoin.

Mais aussi :

- Les difficultés opérationnelles que nous imposent les effectifs réduits que nous connaissons au sein de nos corps de troupe en service régulier.
- Que notre capacité à mener des opérations de défense doit être rapidement regagnée. Ce qui implique des efforts dans le domaine de l'instruction tactique et technique, de l'équipement des formations, mais aussi le retour de la rusticité et de l'agressivité au sein de la troupe et de ses chefs.

M. T.